



COMMUNE
DE LA
GRANDE BÉROCHE

Séance du Conseil général du 10 mars 2025 à 19h30
à la Salle de spectacles de Saint-Aubin-Sauges

Ordre du jour :

1. Appel nominal.
2. Procès-verbal de la séance du 16 décembre 2024.
3. Correspondance.
4. Nomination d'un·e secrétaire adjoint·e au bureau du Conseil général en remplacement de M. Joao Cruz Meireles, démissionnaire du bureau.
5. Nomination d'un membre à la commission des Sports, des Loisirs et de la Culture en remplacement de Mme Sandra Berger, démissionnaire.
6. Nomination d'un membre à la commission enfance et jeunesse en remplacement de Mme Sandra Berger, démissionnaire.
7. Nomination d'un·e délégué·e au Syndicat intercommunal de l'anneau d'athlétisme en remplacement de Mme Sandra Berger, démissionnaire.
8. Nomination d'un·e délégué·e supplémentaire au Syndicat intercommunal de l'anneau d'athlétisme.
9. Nomination d'un·e délégué·e supplémentaire au Syndicat intercommunal du Théâtre du Passage.
10. Rapport du Conseil communal relatif à une demande de crédit d'engagement de CHF 330'000.- pour la rénovation de la piste d'athlétisme, du terrain multisports des Murdines, de la clôture et pour le drainage du terrain (quartier des Pommiers).
11. Rapport du Conseil communal relatif à une demande de crédit d'engagement de CHF 300'000.- pour une étude complémentaire concernant le pôle de gare de Gorgier-St-Aubin.
12. Rapport du Conseil communal relatif à une demande d'augmentation de 2.95 EPT pour le dicastère des bâtiments, de l'énergie et de l'environnement, et pour le dicastère des infrastructures.
13. Informations du Conseil communal.
14. Résolutions, interpellations et questions écrites.

❖ **La séance est publique.**

Le Conseil communal

La Grande Béroche, le 19 février 2025

Empêchements

Selon l'art. 32 du Règlement général de commune, tout membre du législatif empêché d'assister à une séance doit s'en excuser à l'avance par écrit auprès du/de la président·e.

Il communiquera par la même occasion au/à la président·e le nom de son remplaçant ou de sa remplaçante pour cette séance (suppléant·e élu·e).